

BABS = Bayonne - Anglet - Biarritz - Saint Jean de Luz -

Tarif au 01/01/2012

Entretien de la maison :

(Prestations ménagères)

Ménage, repassage, préparation des repas, etc...

Libellé	BABS	Defisc
Heure régulière	20.50	10.25
Ponctuelle	23.50	11.75

Informatique

(Déplacement Inclus)

Nos interventions sont garanties 30 jours

Libellé	BABS	Defisc
Dépannage	65.00	32.50
Formation	60.00	30.00
Pack 2h30	155.00	77.50
Pack 5h	290.00	145.00
Pack 8h	450.00	225.00

Le prix de l'heure sur la facture sera calculé en fonction des heures utilisées dans le mois.
(Sauf si achat du pack au départ).

Jardinage

Libellé	BABS	Defisc
1 heure	23.50 €	11.75
Mat. thermique	+5,50€/h	2.75
Enlèv.déchets	24.00 €	12.00

L'enlèvement des déchets forfaitaire de 20,50 € concerne les enlèvements dits « normaux » soit inférieurs à 200 kg. Au delà, le montant facturé sera de 12,00 € par tranche de 100 kg. Ce coût comprend le temps de notre intervenant pour aller/retour à la déchetterie réservée aux professionnels (CETRAID - Z.I. de Maignon - 64600 Anglet) ainsi que le coût des déchets que celle-ci facturera à notre société.

BABS = Bayonne - Anglet - Biarritz - Saint Jean de Luz -

Aide aux personnes âgées, handicapées...

Voir tarifs spécifiques pour les Personnes en Situation de Dépendance (entre 19.80€ et 23,50€/h)

Enfants

Véhicule équipé siège auto pour sortie d'école = 0,60 ctes/km

Libellé	BABS	Defisc
Heure de garde régulière	21.50	10.75 €
Heure de garde occasionnelle	23.00	11.50 €
Enfant supplémentaire	2.00	1.00 €

Soutien scolaire cycle primaire (jusqu'au CM2)

1 heure	22.00	11.00 €
---------	-------	---------

Soutien scolaire collège (de 6ème à 3ème)

1 heure	27.00	13.50 €
---------	-------	---------

Lycée (de la seconde à la terminale)

1 heure	30.00	15.00 €
---------	-------	---------

Majoration concernant le 2^{ème} enfant : le supplément de 2,00€ est intégralement reversé sous forme de salaire à notre intervenant.

Majoration de 25% pour les heures comprises entre 23h00 et 6h00.

Homme « Toutes Mains »

Libellé	Prix tarif	Defisc
Inférieure à 2h	27.90 €	13.95 €

Prestation défiscalisable, TVA = 5,50%

Autres que BABS : Application du barème de déplacement ci contre.

BABS = Bayonne - Anglet - Biarritz - Saint Jean de Luz -
Pour toutes les prestations ci-dessous si autre que BABS, appliquer les frais de déplacement cités en bas de ce feuillet.

Animaux

Libellé	BABS	Defisc
1 heure de garde	20.00	10.00
10 coupons 6 mois	185.00	92.50
20coupons 12 mois	360.00	180.00

Divers (Déménagement, Gardiennage, etc...)

Libellé	BABS	Defisc
Déménagement 1heure	27.90	13.95
Nettoyage vitres 1h.	23.50	11.75
Gardiennage		
2 visites/jour	29.00	14.50

Assistance Administrative

1 heure	36.00	18.00
---------	-------	-------

Minimum de facturation de 42,00€

En cas de prestation ponctuelle, le montant minimum facturé sera de 42,00€ quelque soit le temps passé à la prestation.

Exemple :

1 heure de jardinage à 23,00€ : Facturation = 42,00€

Nos engagements

- Aucune démarche à faire, nous sommes prestataire de services et donc employeur de notre personnel.
- Devis gratuit et sans aucun engagement.
- Visite systématique avec établissement du devis.
- Prestations réalisées par un personnel professionnel qualifié et compétent.
- Réduction d'impôt de 50% sur votre facture (dans la limite de 12000 €/an soit 6000 €/an maximum par foyer fiscal)
- Aucun frais de dossier, aucune surprise possible. Seules, les heures effectuées seront facturées
- Choix du tarif : récurrent +10h/mois, ou -10h/mois ou encore "Ponctuelle".
- TVA réduite (5,50% au lieu de 19,60%).
- Intervenants déclarés et assurés contre les accidents, les dégradations et les vols.
- Respect total de votre intimité. Nous sommes tenus au secret professionnel.
- Réunions fréquentes avec le personnel.
- Médiation en cas de conflit.

Plus d'informations sur
www.coupedemainmalin.com

Questions/Réponses

Question : Lorsque j'ai signé mon contrat, suis-je engagé pour une durée quelconque ?

Réponse : Non, nos formules sont sans aucun engagement car nous souhaitons vous fidéliser par la qualité de nos services. Ainsi, lorsque vous partez en vacances, votre prestation s'arrête et reprend, si vous le souhaitez, dès votre retour.

Question : Que dois-je faire comme déclaration auprès de l'administration ?

Réponse : Aucune, la SARL COUP DE MAIN MALIN est prestataire et donc employeur de son personnel. Nous effectuons nous même toutes les déclarations d'embauche, d'URSSAF et d'autres organismes. Nous vous remettrons simplement, avant le 31 janvier de chaque année, une attestation fiscale récapitulant les prestations consommées et vous n'aurez plus qu'à la joindre à votre déclaration de revenu préalablement renseignée dans la partie réservée à cet effet. Il est à noter que vous devez conserver les factures de prestations ouvrant droit à réduction d'impôt.

Question : Dois-je fournir le matériel ?

Réponse : Oui, essentiellement pour les produits d'entretien mais la SARL COUP DE MAIN MALIN peut fournir le matériel dans le cadre par exemple, du jardinage ou du bricolage.

Question : Quelle différence avec les chèques emploi service ?

Réponse : Dans le cas des chèques emploi service, c'est vous l'employeur et vous devez vous charger de tous les papiers administratifs, trouver le personnel et le gérer en cas de conflit, d'absence ou de licenciement, etc...

Question : Si je ne suis pas satisfait(e), puis-je interrompre la mission ?

Réponse : Tout à fait, si le personnel ne vous convient pas, il suffit de nous téléphoner et nous nous chargeons de vous envoyer quelqu'un d'autre ou d'arrêter toute prestation sur votre demande. Les missions sont réalisées à l'heure d'intervention (avec un minimum d'une heure).

Question : Y a t il un préavis à effectuer si je ne veux plus de personnel ?

Réponse : Dans le cadre des prestations ménagères, le minimum est de deux interventions de votre aide ménagère.

Question : Si je vous appelle pour la première fois, pouvez vous intervenir de suite ?

Réponse : Oui, sous réserve de la disponibilité de notre personnel. Nous vous définirons alors précisément les modalités tarifaires par téléphone et notre intervenant vous fera signer une feuille de travail en fin de mission.

Question : Comment évaluer mes besoins ?

Réponse : Lors de notre premier contact et si vous le souhaitez, un responsable de la société COUP DE MAIN MALIN viendra, chez vous gratuitement, pour vous présenter les prestations, les tarifs et évaluer avec vous vos besoins.



Tous nos tarifs sur www.coupedemainmalin.com

50% de réduction d'impôts

Besoin d'un coup de main ?
Coup de Main Malin

3, allée des Acanthes
64600 ANGLET
Tél. 05 59 58 20 37
Port. 06 68 42 12 41

Centre Olano - Z.I. Jalday
64500 ST JEAN DE LUZ
Tél. 05 59 51 92 03
Port. 06 03 91 07 26

**3 Allée des Acanthes
64600 ANGLET**

**Téléphone 05-59-58-20-37
Urgence 06-03-91-07-26**

**Tarifs de nos prestations
(à partir du 01/01/2012)**

50% de réduction d'impôts

**Déplacement gratuit sur :
Bayonne – Anglet – Biarritz –
& Saint Jean de Luz -**